L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 16 SEPTEMBRE 1886.

Un employé modèle.

Notre ami, M. Louis Choppin, employé depuis vingt-six ans à la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, vient de se démettre de ses fonctions. C'est avec un double regret que nous apprenons cette démission. En effet, elle enlève à une administration un commis bien difficile à remplacer, et puis elle est imposée à M. Choppin par l'état de sa santé, gravement atteinte depuis quelque temps déjà. Sa vie a été entièrement dévouée au travail ; s'il renonce à celui-ci, c'est que le mal dont il souffre, l'a décidément vaincu ; c'est qu'il ne peut plus combattre.

Il a l'intention de se rendre à la Passe Christian pour y vivre, pour y trouver un soulagement, pour y connaître le repos ; une connaissance qui sera absolument nouvelle à ce rude et honorable travailleur.

Nous espérons bien que son attente ne sera pas déçue ; que le calme et l'air vivifiant des pinèdes referont ses forces vite et complètement, et lui rendront une santé qui le ramènera à ses amis et à l'administration que, pendant plus d'un quart de siècle, il a servie avec tant de zèle, de probité.

Partout où il ira nos vœux les plus affectueux l'accompagneront.

Œuvre charitable.

M. Geo. Sontag et son orchestre ont terminé avant hier leur dernier engagement avec la Compagnie du West End. Néanmoins la popularité qu'ils se sont acquise, comme instrumentistes, ne leur suffit pas ; c'est par une belle et bonne action qu'ils désirent couronner leur succès. Dans ce but, et d'accord en cela avec la direction du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Lac, ils ont décidé qu'ils feraient leur dernière offrande aux victimes mille fois intéressantes qu'a faites le tremblement de terre de Charleston.

Ils avaient bien commencé, ils finiront mieux encore ; on ne pouvait trouver plus heureuse coda.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Pas une voix, bien entendu, ne s'est élevée contre le projet ; et comme celui qui donne à temps, donne deux fois, ces messieurs ont fixé à après demain, samedi, leur concert.

Devant la navrante calamité qui a frappé nos compatriotes de Charleston, pas n'est besoin d'une plume habile pour exciter les sympathies de tous. Un profond cri de douleur s'est élevé du pays tout entier ; il est parti de nos entrailles. A cette heure nous ne croyons pas qu'il soit, aux Etats-Unis, une seule ville où il n'ait trouvé un douloureux écho. Et comme les Américains sont, avant tout, gens pratiques, ils se sont mis, et sur le champ, à l'œuvre du bien-fait ; de toutes parts s'organisent des souscriptions dont le chiffre promet d'être considérable. On ne peut espérer que des contributions privées couvrent une perte de plus de six millions de piastres ; mais on a, du moins, déjà l'assurance qu'un grand secours sera porté à cette grande misère.

Il faut que la Nouvelle-Orléans qui, à ses heures d'épreuve, a rencontré de généreuses sympathies, il faut que la Nouvelle-Orléans, métropole du Sud, ne se laisse point distancer sur cette voie d'humanité, de fraternité. Il semble qu'un bien intime existe surtout entre elle et Charleston ; on dirait que nous aimons plus encore cette noble ville, depuis qu'elle nous nôtres l'a si vaillamment, si puissamment défendue. Celui-là aussi a songé à la glorieuse cité ; il lui a tendu une main généreuse, en ce moment de deuil immense, comme on tend la main à une fille favorite, que le destin a frappée.

La Nouvelle-Orléans applaudira donc à la pensée des artistes de l'orchestre Sontag, et tous voudront sans doute coopérer à sa réalisation. Les organisateurs de cette fête désirent, d'ailleurs, lui prêter un vif éclat ; ils ne négligeront rien pour attirer, une dernière fois, une foule considérable au West End.

Académie de Musique.

Ainsi que nous l'écrivions dernièrement, le retour de M. Bidwell annonce toujours et l'automne et la saison des plaisirs. Avec une régularité invariable, il revient à son poste, dès la troisième semaine de septembre, et ce poste une fois occupé, il le garde huit mois tout au moins.

Nul n'a plus fait, n'a mieux fait que lui pour le maintien de la scène américaine à la Nouvelle-Orléans ; nul n'a montré plus de hardiesse, même aux heures faites pour effrayer les téméraires.

Durant la période des vingt dernières années, que de circonstances malheureuses sont survenues pour ruiner les entreprises les mieux calculées, les mieux assises !

Il faisait de compter les établissements qui, après avoir tout réuni pour le succès, se sont vus forcés de fermer leurs portes après des chutes que, d'ailleurs, rien ne laissait prévoir. Il a vu, lui, la Nouvelle-Orléans s'éloigner de ses troupes d'élite mieux étoffées. Des [illegible] ont été des directeurs, [illegible] ; et nous avons plus de leurs artistes et troupes que l'écho qui nous en venait par les journaux.

Au milieu de ce long désarroi M. Bidwell a, jusqu'à présent, fait, il a trouvé le moyen de vivre, de se soutenir. Il a fait mieux encore. Comme s'il s'amusait à la lutte, il jeta engageante qu'elle fut, il ne se contenta plus d'un théâtre, de deux, il en eut trois, et une fois à la tête de ce trio toujours il en a gardé la conduite, et jusqu'ici l'a mené à bonne fin.

Nous y insistons donc, on lui doit beaucoup, spectacles parlant ; c'est lui qui nous a tenus au courant de la marche du théâtre américain, du théâtre anglais, et qui fréquemment aussi nous a donné des primeurs de la scène française.

Cette année, comme les précédentes, le voici revenu à sa date réglementaire ; le voici chargé de l'administration de trois salles, et prêt à fournir à chacune d'elles un aliment durant six ou huit mois.

C'est dimanche prochain qu'entre en campagne l'Académie de Musique, qui ne manque jamais, on le sait, d'être à l'avant-garde. C'est là que M. Bidwell a fait ses premières armes, c'est là qu'il aime à inaugurer ses saisons. Celle qui va s'ouvrir, nous promet un triple délité brillant ; à part quelques nouautés, le carnet du directeur est plein pour chacune de ses exploitations, embrassant à peu près tous les genres.

A cette soirée d'ouverture à l'Académie de Musique nous aurons une jeune artiste que nous avons vue pas une depuis quelque temps déjà, mais qui a laissé ici des souvenirs tout flatteurs : Mlle Lizzie Evans.

Elle nous revient dans un nouveau drame écrit expressément pour elle, pour sa nature, pour son talent : *Ses Sands*. Toutes ses qualités d'esprit et de cœur y sont mises en relief.

De plus, elle est appuyée par une troupe choisie pour l'occasion, et dont l'ensemble a partout conquis la vogue.

La pièce sera jouée dimanche, lundi, mardi, et aussi le mercredi, matin et soir. Pour le reste de cette première semaine : *Fogy's Ferry*, dont on connaît le succès.

Fidèle à ses habitudes, M. Bidwell a habile de neuf sa salle favorite ; de plus, les deux pièces dont nous venons de donner les titres, seront jouées avec des décors entièrement nouveaux.

On sait que l'ouverture de l'Académie de Musique est toujours un événement et qu'une foule considérable est invariablement de cette fête du début.

Nous vous engageons donc à vous présenter dès aujourd'hui au contrôle, pour y retenir vos places. Vous y rencontrerez le populaire trésorier M. Mauberret, toujours courtois et prévenant pour ce public avec lequel il a, depuis tant d'années, de si agréables relations.

LA MENDICITÉ.—D'après les journaux autrichiens, on imagine, en Prusse, une mesure toute nouvelle contre la mendicité. On punit, non pas le mendiant, mais celui qui fait l'aumône.

Cette méthode a donné d'excellents résultats sur différents points de la Silésie, et elle est mise à l'étude dans plusieurs autres provinces.

Passez un homme de soixante-dix ans, tout en larmes.

—Qu'avez-vous, mon brave homme ? lui demanda-t-on.

—J'ai que mon père vient de me accoser rudement.

—Et pourquoi ?

—Parce que j'ai manqué de respect à mon grand-père !

Théâtre Eden.

Par la faute de celui qui nous avait envoyé le renseignement, nous avons récemment commis une erreur de nom en parlant de cette nouvelle entreprise ; c'est M. O. H. Schonhausen qui dirigera le théâtre Eden, 40 et 42 rue Royale.

Il attend aujourd'hui même les artistes qu'il a engagés à Paris, Agence Félix de Kemel. Ils sont au nombre de sept, comme suit :

Mlle Debrimont, chanteuse légère ; Mme Jeanne Bardoux, chanteuse comique, jouant l'opérette, la comédie, le vaudeville ; Mlle Fernande, chanteuse comique en tous genres ; jouant l'opérette, la comédie, le vaudeville ; Mlle Léa Talvar, chanteuse de genre travestie, jouant l'opérette, la comédie, le vaudeville.

Tous ces artistes sont fortement recommandés par l'agent théâtral parisien ; ils arrivent avec un répertoire corsé, varié, et ont obtenu, paraît-il, des succès nombreux dans l'opérette, le vaudeville, la chansonnette, etc.

Ce que nous pouvons affirmer, car nous avons les contrats sous les yeux en écrivant ces lignes, c'est que M. Schonhausen n'a pas reculé devant les dépenses, et que chacun de ses sujets est fort libéralement payé, pour une affaire comme celle où il se lance.

Du reste, afin de mieux prouver encore qu'il ne lésine pas, le directeur a engagé aussi une troupe américaine (*Specialty Company*), qu'il annonce comme troupe de première classe ; le tout accompagné d'un orchestre, cela va de soi.

La valeur des sujets, la bonne marche de l'ensemble, sur la scène et à l'orchestre, la variété du répertoire, voilà sans nul doute de sérieux gages de réussite en semblable exploitation. Mais il en est un qui a aussi son prix—et avant tous peut-être—c'est la garantie donnée au public qu'il y aura là invariablement de l'ordre, pleine sécurité ; que ceux qui sont chargés d'y veiller, sont gens à remplir leur devoir toujours, jusqu'au bout.

M. Schonhausen connaît l'importance de ce détail, et l'on nous assure qu'il y a donné toute son attention. Il ne veut pas que le théâtre Eden ressemble à certaine repaire, qu'il est inutile de nommer, où un gentleman ne peut se risquer ; et où il lui faudrait, s'il s'y égarait, se tenir toujours sur le *self defence*.

M. Schonhausen prétend faire de son théâtre un rendez-vous de bonne compagnie. Pour cela il aura des agents spéciaux, vigilants, intéressés à faire leur devoir.

L'ouverture aura lieu après demain ; dans cette première soirée débutera M. Perez, comique en tous genres.

Théâtre Faranta.

Le public attend très impatiemment l'inauguration de la saison de ce théâtre favori ; la providence des petites bourses aussi. Mais qu'il n'aille pas s'y méprendre ; cette inauguration n'aura lieu qu'après-demain samedi ; et quand demain il verra le bâtiment briller de tous ses feux, qu'il se rappelle que, pour cette fois encore, il n'est pas permis à tout le monde de pénétrer dans Corinthe.

Demain est une soirée spéciale offerte aux membres de la presse, à quelques amis, par M. Faranta, qui veut nous donner la spectacle de son nouvel éclairage à l'électricité, des décorations, des meubles, des accessoires et du rideau dont il s'est enrichi. On nous annonce que tout cela est du meilleur goût, du meilleur effet.

Dans un numéro prochain nous vous dirons s'il en est ainsi.

On sait que le directeur a choisi pour pièce de début : *Under the lash*, le succès londonien le plus récent. Se rappeler aussi que le théâtre Faranta n'a au rien modifié son tarif ; les prix seront les mêmes que la saison précédente.

MUSIQUE.—M. Victor Nippert a eu l'idée—que nous croyons bonne—de faire graver l'un des morceaux qui ont laissé les meilleurs souvenirs aux habitués du Fort Espagnol et du West End. Nous voulons parler de la *Polka des Nègres*, composition pour piano ; boutade plutôt, avec de très comiques rentrées de sifflet, de mirliton et de tantam. Bourdonnante, avons-nous dit, mais originale et vraiment amusante.

C'est une excellente mise-en-scène du Bamboula ; c'est de la musique pittoresque, descriptive, qui se donne pour ce qu'elle est, et qui, en vérité, est toute pleine d'entrain.

Nous sommes bien convaincu que vite elle sera introduite partout où il y a un piano, et qu'on s'agaiera fort en faisant, avec le pianiste, la partie du tantam, du mirliton et du sifflet.

Soyez certain qu'aux concerts d'été de 1887 ce Bamboula sera fréquemment redemandé.

Nos remerciements à M. Nippert.

UN SINGULIER PRÊTEUR.—On a pu lire souvent, à la quatrième page de certains journaux de Paris, l'annonce suivante : "*A ceux qui ont besoin d'argent !* Toute personne qui désirerait se faire ouvrir un crédit, du moment qu'elle est honorable, n'a qu'à s'adresser à l'Agence de Prêts, 152 rue Montmartre."

Cette annonce, comme on le voit, était très alléchante ; aussi, M. Coudé dit Pacton, directeur de cette agence, recevait-il nombreuses visites et force correspondance.

Il prenait le nom, l'adresse de l'emprunteur, et suivant la somme plus ou moins élevée qu'on lui demandait, Coudé se faisait verser de 10 jusqu'à 200 francs pour les premières démarches à faire et les renseignements à prendre sur l'emprunteur.

Il était bien rare qu'on ne versât pas la somme demandée.

Coudé promettait qu'au bout de huit jours tout serait terminé et que l'on pourrait venir toucher à sa caisse la somme demandée, à raison de 6 0[0 d'intérêts seulement.

Comme bien l'on pense, les renseignements pris pour la forme par Coudé étaient nuls ou presque nuls, et lorsque les pauvres clients pressaient Coudé pour avoir une solution satisfaisante, il répondait que les renseignements n'étaient pas assez bons pour prêter. Alors on réclamait l'argent déposé ; mais ce qui rentrait dans la caisse de Coudé n'en sortait que pour son usage personnel.

Depuis six mois des centaines de plaintes sont arrivées au commissariat du quartier. Enfin, les de voir que Coudé ne donnait satisfaction à aucun réclamant, sur un mandat décerné par M. Frémond, juge d'instruction, M. Touny, commissaire de police, s'est présenté au domicile de Coudé et l'a mis en état d'arrestation.

Tous les livres et correspondances ont été saisis. La caisse était vide. Un simple livret de la caisse d'épargne où était inscrit un versement de 2 francs.

Ce singulier prêteur d'argent est Parisien, âgé de trente-huit ans et faisait son petit commerce depuis trois ans environ.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Lettres.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magazin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Aurélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Calliope.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytan/
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Calliope et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valen
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soulat et Magazine.
26 Coin des rues Soulat et Tchoupitoulas
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Leyde.
42 Coin des rues St-Charles et Louisiane.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 15 septembre 1886.
Thermomètre de R. SCHMITT, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	77	25
Midi	90	32
3 P. M.	93	33¾
6 P. M.	87	30½

Nlle-Orléans, 15 septembre 1886, 3 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	83	Nashville, Tenn	73
Augusta, Geo	85	Pittsburg, Pa	68
Savannah, Geo	88	Cairo, Ill	74
Mobile, Ala	85	Davenport, Iowa	80
Montgomery, Ala	90	Dubuque, Iowa	80
Vicksburg, Miss	84	Keokuk, Iowa	81
Galveston, Tex	85	La Crosse, Wis	77
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	81
Shreveport, La	86	St-Paul, Minn	68
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	80
Chattanooga, Tenn	86	Omaha, Neb	80
Cincinnati, O	70	Yankton, D. T	76
Louisville, Ky	75	Key West, Fla	90
Memphis, Tenn	73	Nlle-Orléans	88

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Eugène Delogé à Mlle Julie Gue,
Claude M. Smith à Mlle Eva C. Gautreaux ;
Lohn Kogel à Mlle Mary Rosenblath.

Naissances.

M. et Mme George C. Auer, une fille ;
Mme John Witgeus, une fille ;
Mme Jefferson Constance, un garçon ;
Mme Philip J. Reeves, une fille ;
Mme Joseph Harder, une fille ;
Mme Emile Schmann, un garçon ;
Mme Chas A. Scott, un garçon ;
Mme Joseph Vomberg, une fille ;
Mme Leon Quantin, un garçon ;
Mme J. F. Klein, un garçon.

Décès.

Louisa Scott, 77 ans, 365 rue Bourgogne ;
Clara Auguste, 73 ans, rue Dumaine, près St-Claude.
Bernard M. Gerdes, 9 mois, 102 1[2 rue Pistet.
Peter M. Peterson, 72 ans, 450 rue Remparts coté Nord.
Hermann Herdemeich, 30 ans, 331 rue Remparts côté Sud.
Miss Nicholas Kunts, 50 ans, 7 rue Bourbon,
Jules W. Galle, 7 ans, 292 rue Chartres.
Edward Burns, 60 ans, 334 1[2 rue Freret.

Ventes inscrites au bureau de l'auroteur des aliénations :

Félix C. Antoine à Ernest Briscoe, un terrain dans le Premier District dans l'Ilet borné par les rues Peydras, Perdido, Johnson et Galvez.....$700
Maurice Stern président du Lac Milla à John Portodorf, un terrain dans le 6me District dans l'Ilet borné par les rues Cadiz, Constance, Valence et Magasins.....$350
Mary Gudhert et als, à John C. Cooney, un ilet de terre dans le 2me District, dans l'ilet borné par l'Avenue Louden, les rues Havane, White et Sere.....$450
La compagnie de raffinerie de sucre de la Louisiane à Joseph Hackett et als., un terrain dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Perdido, Galvez, Gravier et Miro.....—$250
La même compagnie à Mme Mary Hackett, un terrain dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Galvez, Perdido et Miro $200
La même compagnie à Mme John M. Fagot, deux terrains dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Perdido, Miro et Gravier..$200
Succession F. Ducros à J. P. Martinez, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Mandeville et Dauphine.....$25.00
O. Lake à O. Besançon, deux terrains dans le 7me District, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Hampson, Madison et Deuxième.....$150
Lafon à Mlle Helen Fitzgerald, un terrain dans le 2me District, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dumaine, Ste-Anne et St. Claude...$5000
A. Aguati à J. P. Martinez, un terrain dans le 1er district, situé au coin des rues Dryades et Union.....$940.
Ventes par le percepteur de taxes, 2me district.
Nicholas J. Hoey à J. H. O'Connor, deux terrains dans le 3ème district, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, St-Claude et Marais.....$70
Casper Lusse à Jos. Wilhelm, un terrain dans le 3ème district, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Washington et Espagne.....$235
V. Etienne et H. Jumonville à Eugène Ibos, un terrain dans le 3ème district, dans l'ilet borné par les rues Loi, Broad, Waraw, Bruxelles et Hope.....$17
J. Hacker à Mme Mary Ann Noëte, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps, Chartres et Royale.....$13.00
Théo. Bachemin à Ernest Bachemin, deux terrains dans le 8me district, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Port et Lafayette.....$7.00

Cour Civile de District.—(Gustave Santiago Durel a été émancipé hier.

Arthur Leclerc contre Thérèsa J. Prace, son épouse ; demande de divorce.

C. A. de Montrand contre Charles A. Dupont, demande de divorce.

Cour Criminelle de District.—Section A, juge Rouan :

W. A. Cobb, pour port d'armes cachées, $2 d'amende.

Frank Stahl, vol, renvoyé en prison en attendant sa condamnation.

Se sont déclarés innocents :

John Cullen, accusé de voies de fait.

Le même, accusé de faux emprisonnements.

John Beweriey, accusé de vol.

Steve Philbin et Archis Campbell, accusés de vol avec effraction.

Joseph Villio, accusé de vol.

Cour du recorder Davey.—Alex Smith et John Gilbert, bataille et bris de paix $25 ou 30 jours.

John Maloney, voies de fait, $10 ou 20 jours.

John McCarthy, vol, $250 de caution.

Fred Maybi, pour avoir encombré le trottoir et résisté aux agents, $20 ou 30 jours.

Cour du recorder Burthe.—Juge Sambola.

Henry Muller, voies de fait, $250, de caution.

$150 de caution à Maggie McEnery, pour insultes et abus.

$500 à Julius Ross, pour attaque à main armée.

Henry Hopkins et Ada Brown, bris de paix, $150 de caution.

Pierre Armand et Bridget Maher, ivresse, $5 ou 10 jours.

Tom Keaun, Anna Montgomery, prostituées, $10 ou 20 jours.

Lu-Kin, pour voies de fait acquitté.

Isabelle William et Henry Meyers, bris de paix, $5 ou 10 jours.

Fini lux.—C'est une étude vraiment curieuse à faire que celle de l'éclairage électrique à la Nouvelle-Orléans, où depuis quelques jours ce n'est que grâce aux rayons de la lune que l'on peut diriger ses pas dans certaines rues peu fréquentées.

Certains becs brûlent pour ainsi dire, à leurs heures, généralement jusqu'à 10 ou 11 heures, tandis que d'autres se permettent de ne pas brûler du tout, comme celui de l'encoignure des rues Bourbon et Quartier qui n'éclaire plus depuis 7 jours.

Quant aux lampes du quai, elles perdent peu à peu l'habitude de bruler et nous devons aussi perdre celle de les voir éclairer, si toutefois nous l'avons jamais eue.

Hier soir, nous avons eu l'occasion d'observer nombre de becs qui ne donnaient aucune lumière, notamment au coin des rues Remparts et Commune, Bourbon et St. Louis, dans le voisinage du marché Poydras, au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas, etc.

N'ayons garde d'oublier la rue de Chartres, où trois lampes seulement étaient allumées, une à chaque extrémité et la troisième au milieu.

Il est vrai de dire que ces trois becs brillaient d'une clarté exceptionnelle, comme s'ils eussent absorbé à eux seuls tout le courant électrique, mais encore une fois c'était tout à fait insuffisant.

Si nous la Compagnie ne se lasse pas de nous fournir un éclairage aussi défectueux, nous ne nous laisserons pas de porter à sa connaissance ces nombreuses défectuosités, afin quelle veuille bien finir par se décider à donner satisfactions aux ayant droit.

Mort au Pénitencier.—Un certain J. F. Burden, qui, pour avoir volé du coton, avait été envoyé au pénitencier il y a environ un mois, vient de mourir dans sa cellule.

Mc. Gittigan et le Grand Jury.—Le grand jury apprenait qu'il y avait lieu de continuer l'instruction de l'affaire du meurtrier Mc. Gittigan. Si cette affaire est envoyée devant la section A, elle sera jugée dans le courant du mois, et au contraire c'est la section B. qui est chargée de son instruction, elle ne viendra pas en cour avant 3 grands mois.

Bize.—Une rixe a eu lieu hier matin au Nouveau Bassin, entre les nommés Nicholas Walker et Ben Perkins. Ce dernier a été frappé à la tête par son adversaire avec un maillet en bois, qui lui a fracturé le crâne. Le blessé a été transporté chez lui par des amis ; pendant ce temps, Walker prenait la fuite.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

Arrestations—Ont été arrêtés : John P. Maddox, ivresse.
Thomas Cook, ivresse.
Marie Armstrong, violation de l'ordonnance 5046.
Wallace J. French, violation de l'ordonnance 6569.
Frank Cullen et Frank Cullen Jr., attaqué à main armée.
Cora Laws, insultes et abus.
A. A. Martinez, violation de l'article 93.
Maggie Williams, ivresse.

Vol.—Mardi soir, à 8 heures, un voleur qui s'est introduit chez M. René Peroux, rue Delord, No. 53, lui a soustrait une montre en or évaluée à $45.

Jambe cassée.—Un charpentier du nom de Dan Sullivan, qui travaillait à une bâtisse au coin des rues Prytanée et Malpomène, est tombé du haut d'un échafaudage et s'est grièvement blessé.

Paragraphes.—Le cheval attelé à la voiture de M. Lanata s'est emporté hier devant l'habitation de ce dernier rue Conti No 26 ; en arrivant au coin du Passage de la Bourse, la voiture s'est renversée et a été endommagée pour $50. Personne n'a été blessé.

—Un nommé Peter Quentman qui travaillait rue S. Galvez No 46, est tombé et s'est blessé le genou gauche. La rotule a été déplacée et l'on a dû appeler la voiture d'ambulance pour le transporter à l'hôpital.

—J. C. Campbell, un maquignon, a été arrêté parcequ'il conduisait un wagon qui ne portait pas de plaque de license. Cheval et voiture ont été mis en fourrière.

—Les ponts à l'encoignure des rues St. Antoine et Urquhart et ceux du coin de Claiborne et St. Bernard sont en très mauvais état.

—Le steamship "Marina," de Barrow, Angleterre, est à l'ancre au pied de la rue du Port. Il est arrivé avec une cargaison de 1,750 tonnes de rails en acier. C'est la première livraison des 9,000 tonnes commandées par la Compagnie de "l'Alabama Great Southern Railroad."

—Le docteur Holt a envoyé à tous les Bureaux de Santé de la contrée, et à tous les grands médecins des Etats-Unis, une copie de son rapport sur la fièvre à Biloxi.

—Des télégrammes ont été envoyés de New Iberia, à tous les bureaux de police pour obtenir des renseignements au sujet d'un enfant de couleur répondant au nom de Louis Gates ou Lodia Jenkins.

Parti depuis quelques jours de la Nlle-Iberie, on n'a plus eu de ses nouvelle, et l'on craint qu'il n'ait péri misérablement ou qu'il ait fait quelque mauvaise rencontre.

—Un nègre du nom de West Montgomery, de la paroisse Jefferson, a volé à M. J. M. Pears, Hahnville, des marchandises pour une somme de $10. Il a été arrêté à Carrollton.

—M. Guillaume Ibos, le jardinier qui avait, il y a quelques jours, administré une sérieuse correction à un individu qu'il avait surpris au moment où il lui volait ses chevaux, s'est rendu hier matin à la cour du recorder Barthe et a reconnu en la personne de M. Julian l'individu qu'il avait rossé. L'affaire a été remise indéfiniment.

—Un nègre du nom de William King, dont les allures étaient suspecte, a été arrêté au coin des rues Bienville et Clay et enfermé à la station du Port.

MAISONNETTE DU TROISIÈME SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST.—A Rome, des terrassiers, qui creusaient le sol de la via Nationale, ont découvert une maisonette datant du troisième siècle après Jésus-Christ.

Tous les murs de cette maisonnette sont recouverts de peintures représentant, pour la plupart, des sujets bibliques.

Sur quelques murs, on aperçoit aussi des figures mythologiques : Pégase sur le mont Hélicon, Eolape avec le serpent, quelques Muses, etc.

Dans la maisonnette même, on a retrouvé un squelette dans son cercueil.

Cette dernière découverte est d'autant plus intéressante qu'au troisième siècle il était expressément interdit d'inhumer des cadavres dans les limites de la ville de Rome.

TOUJOURS PLUS VITE.—Il a été lancé, récemment, dans la Manche, un nouveau paquebot qui a effectué la traversée de Calais à Douvres en cinquante-quatre minutes !

SUCCI.—Succi, le jeûneur de Milan, fait école.

Un bambiano de San-Remo va, dit-on, commencer un jeûne de quinze jours. Quelques gouttes d'une solution arsénieuse suffiront, pense-t-il, à le soutenir.

LA CONCURRENCE.—La Cour d'appel d'Aix, France, a rendu, tout récemment, un arrêt qui vise un point important de jurisprudence industrielle et commerciale :

"Le fait par un commerçant d'user des adresses livrées par le commis d'un concurrent, constitue un quasi-délit qui engage sa responsabilité.

"Est licite, l'offre de droits de commission plus élevés faite par un commerçant à des représentants de commerce d'une autre maison pour les engager à son service."

UNE RÉCLAME.—Un bon tipe de réclame empruntè à l'un de nos confrères de Paris :

"La première des œuvres posthumes de Victor Hugo vient de paraître, prouvant que, si le maître est mort, son génie souverain est toujours vivant parmi nous.

"A cette occasion, c'est pour nous un devoir de rappeler qu'un des premiers hommages rendus à la mémoire de l'illustre poète, au lendemain de sa mort, fut l'apparition, sur le marché de la parfumerie, du savon des Muses, de la maison....."

"La même qui s'est acquis une réputation universelle par le savon des Princes du....."

STATISTIQUE INSTRUCTIVE.—En 1885, il y a eu en France 283,170 mariages et 4,227 divorces.

Sur ce dernier chiffre, le département de la Seine entre à lui seul pour 1,405.

Les départements où l'on divorce le plus, ensuite, sont : Seine-et-Oise (166 divorces, Bouches-du-Rhône (159), Nord (140), Rhône (139), Gironde (132).

Ceux où l'on divorce le moins sont : Hautes-Alpes (2), Haut-Rhin (2), Savoie (1), Lozère (0).

Les départements où l'on se marie le plus sont ; le Nord, la Gironde, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, le Finistère, avec des chiffres variant entre 12,000 et 6,000.

Paris a compté 24,860 mariages, 70 par jour, avec les communes suburbaines.

LA GARE SAINT-LAZARE.—Le 20 août, on a placé la dernière pierre qui couronne le fronton de la façade des nouvelles constructions pour l'agrandissement de la gare Saint-Lazare, à Paris.

Ces constructions atteignent aujourd'hui, dans toute leur étendue, c'est-à-dire sur un développement de plus de deux cents mètres, la hauteur des toilles. La toiture du corps de bâtiment situé en bordure de la rue de Rome, est, à cette heure, en partie faite, et, sous peu, l'on achèvera de placer la charpente en fer du bâtiment qui a vue sur la rue Saint-Lazare.

Commencées depuis neuf mois à peine, les nouvelles constructions de la gare Saint-Lazare seront complètement terminées, quant au gros-œuvre, à la fin du mois d'octobre, au plus tard.

MANŒUVRES ANGLAISES.—Les grandes manœuvres navales qui vont avoir lieu dans les environs de Douvres seront réglées sur le thème suivant : "L'ennemi vient d'envahir l'Angleterre par le tunnel sous-marin. Toute l'artillerie des batteries qui commandent le Pas-de-Calais, ainsi que les grands canons de la forteresse, tireront à obus."

UN PERSONNAGE.—Les journaux de Lyon ont, dernièrement, rappelé le nom d'un des personnages de ce siècle—Joseph Sève, dont une rue de la ville portera le nom.

Sève, "mauvaise tête, mais bon cœur", suivant l'expression populaire, était un brave soldat qui prit part à toutes les campagnes de Napoléon Ier. Il fut décoré de la main de l'Empereur sur le champ de bataille.

—Voilà donc la mauvaise tête dont on m'a si souvent parlé ! dit Bonaparte.

Sève regarda fixement l'empereur et lui dit :

—Si Votre Majesté n'avait pas autre chose à me dire, ce n'était pas la peine de me déranger.

Napoléon resta stupéfait et ne pensa pas à punir ce franc-parleur.

Plus tard, Sève, devenu musulman, se fit appeler Soliman pacha. Il commanda une armée égyptienne. Il fut reçu solennellement par Louis-Philippe comme envoyé extraordinaire.

Sève mourut en 1860, au Caire.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal la République Française.

Paris, 15 septembre—Le journal la République Française publie un télégramme de Londres, qui déclare que l'Angleterre médite un grand coup d'état et proclamera, probablement l'Egypte possession anglaise.

Elle n'agira pas cependant, ajoute la même feuille, avant qu'elle ait une force suffisante à Alexandrie.

Le journal la Défense.

Paris, 15 sept—Le journal la Défense dit que le pape, par déférence aux désirs des catholiques français, a ajourné l'envoi d'un légat au Chilie.

Rente française

Paris, 15 septembre—Le trois pour cent est coté à 85 francs 55 centimes.

Le choléra à Pesth.

Pesth, 15 septembre.—Huit cas de choléra asiatique sont survenus en cette ville. Trois des malades en sont morts.

Les négociations russo-allemandes.

Londres, 15 septembre.—Le journal *Morning Post* écrit que l'Allemagne a demandé à la Russie une garantie qu'elle n'intervendra pas en Bulgarie, et n'augmentera pas l'irritation qui existe dans les Balkans.

La Russie stipule que si une pareille garantie est donnée, l'Allemagne et l'Autriche ne devront pas appuyer la réélection d'Alexandre au trône Bulgare par les Puissances.

Opinion à Vienne

Vienne, 15 septembre—Les paroles prononcées par l'empereur d'Autriche, lorsqu'il a proposé la santé du Czar au banquet des officiers de l'armée au camp de Luben, absorbent l'attention publique.

L'empereur a simplement dit : "Je bois à la santé de sa Majesté le Czar."

Les années précédentes, il s'exprimait toujours ainsi : "Je bois à la santé de mon ami et auguste allié, le Czar."

La différence dans la phraséologie du toast de l'empereur d'Autriche laisse supposer que l'alliance est brisée.

Dans les cercles diplomatiques on admet que la situation est de plus en plus tendue entre l'Autriche et la Russie.

M. Gladstone.

Munich, 15 septembre—M. Gladstone est parti pour Mirau.

Arrestations.

Belfast, 15 septembre—Soixante-dix-huit personnes ont été arrêtées à Woodford, sous l'accusation d'avoir assailli la police pendant les récentes émeutes.

Le choléra se propage en Autriche.

Londres, 15 sept—Des avis reçus annoncent que le choléra gagne du terrain en Autriche. La maladie sévit avec plus de force à Lyli, village situé près d'Agrim. Sur les 900 habitants du village, quatre vingt dix ont été atteints par la maladie, et vingt huit de ceux-ci sont morts presque immédiatement.

La population n'a pas confiance dans les médecins et cache les malades à ceux ci aussi longtemps que possible.

Les médecins sont fréquemment lapidés dans leurs tournées.

Dans un maison, on aperçoit aussi des figures mythologiques : Pégase sur le mont Hélicon, Eolape avec le serpent, quelques Muses, etc.

Dans la maisonnette même, on a retrouvé un squelette dans son cercueil.

Cette dernière découverte est d'autant plus intéressante qu'au troisième siècle il était expressément interdit d'inhumer des cadavres dans les limites de la ville de Rome.

Chambre des Communes

Londres, 15 sept—Cette après-midi, à la Chambre des Communes, M. J. J. Clancy, membre parnellite du comté North Dublin s'est levé et a accusé le gouvernement de refuser de prêter la moindre attention aux membres irlandais, quand ceux-ci demandent avec instances des remèdes aux maux locaux du peuple d'Irlande.

Lord Randolph Churchill a répondu que l'accusation n'est pas fondée. Il a déclaré que le gouvernement est anxieux de porter remède à tous les maux des Irlandais, et pour cela son intention est de développer les fonctions des Boards locaux du gouvernement et du Board des travaux publics, conformément aux vues des membres irlandais, si c'est possible. Le gouvernement, a-t-il ajouté, soumettra des propositions au Parlement le plus tôt possible, afin de placer toutes les questions du gouvernement local et des travaux publics en Irlande, entre les mains du peuple irlandais. Il croit que ce serait de toute justice de donner au gouvernement le temps de développer ces mesures projetées, au lieu d'entraver les affaires devant la Chambre.

Sir Michael Hicks Beach, secrétaire en chef d'Irlande, s'est plaint aussi de ces entraves réitérées et il dit qu'il n'en